Arménie : auprès des déplacés après la guerre du Haut-Karabakh



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

11/12/2020

Quelque 100 000 Arméniens ont fui leurs habitations dans le Haut-Karabakh après le conflit armé entre l’Arménie et l’Azerbaïdjan. Caritas Arménie leur vient en aide avec le soutien du Secours Catholique.

Le 27 septembre dernier, des combats éclataient entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan pour le contrôle du Haut-Karabakh, une enclave arménienne située en Azerbaïdjan. Ces combats ont fait officiellement 1700 morts côté arménien. Après six semaines d'affrontements, un cessez-le-feu a été conclu le 9 novembre sous l'égide de la Russie. L'Azerbaïdjan reprend les sept districts qui constituaient une zone tampon avec l'enclave arménienne et permettaient l'accès depuis l'Arménie.

Conséquence : des milliers de civils arméniens fuient en ce mois de novembre leurs habitations pour l'Arménie voisine. Ils seraient même 100 000. « *On fait face à un afflux de déplacés qui arrivent en Arménie. Et la question principale est celle du logement de ces réfugiés alors que l'hiver est rude en Arménie* », explique Robert Pays, bénévole en charge de l'Arménie pour le Secours Catholique.

vivres, couvertures et médicaments

Les déplacés ont trouvé à se loger souvent dans des hôtels, des internats ou des familles d'accueil. Mais la crise du coronavirus empire par ailleurs la situation sanitaire. C'est pourquoi Caritas Arménie agit avec le soutien du Secours Catholique. « *Nous distribuons des vivres aux déplacés, mais également des vêtements, des couvertures chaudes, de l'aide pour payer le chauffage et des médicaments* », précise Anahit Gevorgyan en charge des programmes à Caritas Arménie.

L'association veille aussi à apporter un soutien psychosocial aux familles ayant connu des traumatismes avec le conflit armé. Leurs maisons et les écoles ont été bombardées dans le Haut-Karabakh. « *Le but de cette aide apportée aux déplacés est qu'ils puissent vivre dignement* », conclut Robert Pays.

Le Secours Catholique contribue à hauteur de 23 500 € à un premier projet d'urgence qui sera suivi d'autres actions compte tenu de la gravité de la situation.

https://essonne.secours-catholique.org/notre-actualite/armenie-aupres-des-deplaces-apres-la-guerre-du-haut-karabakh-exemple-article